



**Service d'Incendie et de Secours du Département
du Rhône et de la Métropole de Lyon (SDMIS)**

Monsieur le Directeur du SDMIS
17 rue Rabelais
69421 Lyon cedex 03

Lyon, le 18 juin 2020

N/ Réf. : 2020019

Objet : Campagne feux de forets

Monsieur le Directeur,

Cette année comme les précédentes, le SDMIS s'engage dans la lutte contre les feux de forêt avec les colonnes de renfort saisonnière. Cette année marquée par l'absence d'entretien des massifs forestiers laisse présager une année très active.

Plusieurs de nos collègues souhaitant participer à l'effort national nous ont alertés suite à des difficultés pour se positionner sur leur statut professionnel.

Nous avons questionné à plusieurs reprises vos services quant aux critères pris en compte : à ce jour nous n'avons toujours pas de réponses.

Au regard de la diffusion de la note indiquant la composition des colonnes FDF, nous souhaiterions connaître les règles en vigueur au sein de notre établissement.

En espérant avoir retenu toute votre attention, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, en l'assurance de notre haute considération.

Le délégué départemental

Didier DUPIR

Le délégué départemental

Franck CHENAL